



Une étape importante dans l'histoire de la catéchèse

Jacques Laforest

Volume 38, numéro 1, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/705898ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/705898ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laforest, J. (1982). Une étape importante dans l'histoire de la catéchèse. *Laval théologique et philosophique*, 38(1), 9–18. <https://doi.org/10.7202/705898ar>

UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'HISTOIRE DE LA CATÉCHÈSE

Jacques LAFOREST

LE 16 octobre 1979, sa Sainteté le pape Jean-Paul II publiait une exhortation apostolique sur la catéchèse. Ce texte fut reproduit dans l'*Osservatore Romano* du 30 octobre suivant, sous le titre : « Exhortation apostolique *Catechesi tradendae* de sa Sainteté le pape Jean-Paul II ». Au terme d'une lecture rapide du texte, on pourrait avoir l'impression que ce texte s'en tient à un niveau prudent de généralités acceptables par tous : mises en garde habituelles contre les excès ou les déviations toujours possibles, et rappels des grands principes sur lesquels tout le monde est d'accord. Cependant, pour qui se donne la peine de relire attentivement l'exhortation et d'en faire une analyse approfondie, la réalité apparaît tout autre. Jean-Paul II prend nettement position sur des questions de fond telles que la spécificité disciplinaire de la catéchèse, la nature de la pédagogie catéchétique, le contenu et l'objectif de la discipline catéchétique. On y trouve aussi plusieurs orientations opportunes sur la pratique de la catéchèse.

Il n'est pas exagéré de voir dans cette prise de position du Magistère officiel de l'Église une étape capitale dans l'histoire relativement jeune du renouveau catéchétique. D'abord, il y a dans ce texte tout ce qu'il faut pour faire disparaître les suspicions et les polémiques sans objet entre la catéchèse et les disciplines connexes, et même entre les catéchètes eux-mêmes. Le fait est particulièrement important en notre temps de réformes structurelles, au niveau de la pratique catéchétique et de la formation de catéchètes. Les réformes structurelles n'ont de valeur qu'en autant qu'elles s'enracinent dans une compréhension profonde et un respect consciencieux des réalités à ordonner. Les réformes structurelles sont au service de la réalité et non l'inverse. De plus l'enseignement de Jean-Paul II survient à un moment où le renouveau catéchétique semble marquer le pas, comme s'il était hésitant sur l'interprétation de sa propre identité. Et pourtant, les défis à affronter sont énormes. Les prises de position du Souverain Pontife sont aptes à redonner au renouveau catéchétique la confiance nécessaire pour qu'il trouve un deuxième souffle et s'engage dans les années 80 avec la fécondité qui a caractérisé les années 60.

LA CATÉCHÈSE, UNE DISCIPLINE SPÉCIFIQUE

La catéchèse n'est pas une nouveauté dans l'Église, puisqu'elle est aussi ancienne que l'Église elle-même. Le nouveau, du moins ce qui nous paraît tel, c'est de considérer la catéchèse comme une discipline distincte des autres disciplines du

champ théologique : dogme, morale, liturgie, exégèse, pastorale, etc. Comme toute « nouveauté » survenant dans un champ traditionnel qui possède ses habitudes et ses sécurités, le développement contemporain de la catéchèse ne peut se faire sans réticences, sans polémiques ni conflits, bref sans les tâtonnements qui accompagnent normalement la mise au point d'une façon nouvelle de percevoir et de conceptualiser la réalité. Une telle situation est nécessaire, du moins inévitable ; mais il est normal qu'on souhaite voir cette étape dépassée au plus tôt. En effet, c'est au-delà de ces tâtonnements que se situe l'interdisciplinarité indispensable à la catéchèse, et que les catéchètes eux-mêmes peuvent enfin résoudre une certaine perplexité face à leur propre discipline. Ils trouveront alors la sérénité voulue pour assumer leur mission et surmonter les difficultés inhérentes à leur tâche.

Pour qu'émerge une « nouvelle » discipline, il faut d'abord avoir des idées précises sur la nature de cette discipline et les formuler. Car il en est de la croissance d'une discipline, d'un champ d'étude ou d'une idéologie, comme de la croissance des personnes. Une personne conquiert son autonomie en autant qu'elle conquiert son identité personnelle, c'est-à-dire la conscience d'elle-même. La conquête de l'identité personnelle est nécessaire à la personne non seulement pour *être*, face à elle-même, mais aussi pour entrer en relation avec les autres. La relation interpersonnelle est fondée sur la reconnaissance de l'identité de son interlocuteur, ce qui présuppose que la personne qui entre en relation interpersonnelle est déjà située face à elle-même.

Au cours des quelque vingt années de sa jeune existence, le renouveau catéchétique a constamment témoigné de cette quête de son identité. D'où ces nombreuses tentatives de définir la catéchèse, de préciser sa nature, ses objectifs, son contenu, ses méthodes et ses relations avec les autres disciplines, tant pédagogiques que théologiques.

Cependant, en fond de scène, plus ou moins explicite, il y avait toujours la même contestation fondamentale : la catéchèse ne serait pas une discipline spécifique parmi les autres disciplines théologiques et pédagogiques. Aux disciplines pédagogiques et aux sciences humaines en général, elle emprunterait des méthodes pour vulgariser les connaissances qu'elle emprunterait aux disciplines théologiques. Quant aux textes officiels de l'Église, ils ont toujours montré une grande prudence au sujet de la spécificité de la catéchèse, même une certaine réticence, à l'occasion. D'un autre côté, confrontée à cette contestation aussi tenace que fondamentale, la catéchèse n'a jamais cessé d'affirmer sa spécificité face aux disciplines connexes. La façon de concevoir cette spécificité a pu refléter beaucoup de tâtonnements ; mais la conviction et l'affirmation qu'une telle spécificité existait ont été constantes et unanimes à travers toute la littérature catéchétique de cette période.

L'interdisciplinarité est nécessaire aussi bien au développement qu'à la pratique de la catéchèse. (N'en est-il pas ainsi pour les autres disciplines connexes ?) Elle est impossible sans que chacune des disciplines impliquées reconnaisse l'originalité et l'autonomie de l'autre ; elle présuppose la réciprocité. Pour être authentique, et donc féconde, l'interdisciplinarité implique que chaque discipline concernée soit suffisamment consciente de sa propre valeur et de ce qu'elle peut offrir ; mais il faut aussi qu'elle soit suffisamment consciente de la valeur de l'autre discipline pour accepter d'en recevoir quelque chose.

À ce point de vue, l'exhortation apostolique de Jean-Paul II constitue un événement important. La spécificité de la catéchèse y est explicitement affirmée. « La catéchèse ne peut être dissociée de l'ensemble des *activités* pastorales et missionnaires de l'Église. Elle n'en a pas moins une *spécificité*¹ sur laquelle la IV^e Assemblée générale du Synode des Évêques, dans ses travaux préparatoires et dans son déroulement, s'est souvent interrogée. La question préoccupe aussi l'opinion publique dans l'Église et au dehors » (#18)². Au-delà des définitions à élaborer et à critiquer, le texte affirme sans détour le fait même de la spécificité de la catéchèse. L'exhortation apostolique identifie également les fondements de cette spécificité. La catéchèse se distingue des disciplines connexes par sa fonction, son objectif, son contenu et sa pédagogie.

De par sa fonction, la catéchèse doit entretenir des rapports complémentaires avec la pastorale d'ensemble. Cette complémentarité est inscrite dans la réalité elle-même, et elle n'est pas à sens unique. Elle est réciproque. Elle est nécessaire aussi bien à la pastorale qu'à la catéchèse. À ce sujet, il faut rappeler d'abord le texte cité plus haut : « La catéchèse ne peut être dissociée de l'ensemble des *activités* pastorales et missionnaires de l'Église. Elle n'en a pas moins une *spécificité*... » C'est au niveau des « activités », c'est-à-dire de leurs fonctions propres que la pastorale et la catéchèse sont indissociables. Par ailleurs, ces relations nécessaires entre les deux disciplines ne doivent pas faire perdre de vue la spécificité de chacune. Tout au contraire. Comme dans les relations interpersonnelles, la véritable interdisciplinarité exige que chaque discipline soit consciente de sa propre spécificité, et qu'en même temps elle accueille l'originalité et l'autonomie de l'autre : « Sans se confondre formellement avec eux, elle (la catéchèse) s'articule sur un certain nombre d'éléments de la mission pastorale de l'Église, qui ont un aspect catéchétique, qui préparent la catéchèse ou qui en découlent : première annonce de l'Évangile ou prédication missionnaire par le kérygme pour susciter la foi, apologétique ou recherche des raisons de croire, expérience de vie chrétienne, célébration des sacrements, intégration dans la communauté ecclésiale, témoignage apostolique et missionnaire » (#18).

Il faut aussi souligner ce que le texte pontifical dit ensuite de « la première évangelisation ». Encore là, ce texte marque une étape importante dans l'histoire contemporaine de la catéchèse. On retrouve en quelque sorte dans un texte officiel du Magistère la « consécration » d'une situation qui existe dans la pratique de la catéchèse depuis les débuts du renouveau. En effet, tout en reconnaissant la différence formelle entre la « première évangelisation »³ et la catéchèse proprement dite, le renouveau catéchétique a toujours reconnu que, dans la pratique, les catéchètes doivent intégrer la première évangelisation à leur catéchèse. Or, voici ce que dit Jean-Paul II à ce sujet : « La spécificité de la catéchèse, distinguée de la première annonce de l'Évangile qui a suscité la conversion, poursuit le double objectif de faire mûrir la

1. Ces mots sont soulignés par l'auteur.

2. Nous renverrons aux paragraphes de l'instruction apostolique *Catechesi tradendae* en utilisant le signe #.

3. Conformément à la tradition patristique, la première évangelisation est souvent appelée « annonce du kérygme ».

foi initiale et d'éduquer le vrai disciple du Christ par le moyen d'une connaissance plus approfondie et plus systématique de la personne et du message de Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais dans la pratique catéchétique, cet ordre exemplaire doit tenir compte du fait que souvent la première évangélisation n'a pas eu lieu... C'est dire que la catéchèse doit souvent se soucier, non seulement de nourrir et d'enseigner la foi, mais de la susciter sans cesse avec l'aide de la grâce, d'ouvrir le cœur, de convertir, de préparer une adhésion globale à Jésus-Christ chez ceux qui sont encore sur le seuil de la foi » (#19).

Le point de vue du texte pontifical est clair. Une fois sa spécificité clairement établie, la catéchèse doit intégrer de fait la première évangélisation et définir ses relations de complémentarité avec les différentes disciplines de la pastorale dont, par ailleurs, elle se distingue formellement. À ce sujet, le Souverain Pontife insiste davantage sur les relations entre la catéchèse et la liturgie sacramentelle (## 23,33). Ce lien réciproque entre la catéchèse et la liturgie est une constante de la littérature du renouveau catéchétique, bien que, dans la pratique, plusieurs catéchètes ne la réalisent pas. Cependant, lorsqu'on y regarde de près, on se rend compte que la plupart de ces catéchètes se trouvent dans des situations où ils ont à faire une catéchèse du type « première évangélisation ». Dans ces conditions, ces catéchètes ont raison de rappeler la priorité de l'évangélisation sur la sacramentalisation. Comme toujours, ce sont les polémiques qui conduisent au durcissement des positions et même à une opposition artificielle entre l'évangélisation et la sacramentalisation.

Toujours dans la logique de son affirmation initiale touchant la spécificité de la catéchèse, le Souverain Pontife parle de la catéchèse, de la théologie et de l'exégèse comme de disciplines différentes : « En catéchèse comme en théologie, la question du langage est, sans aucun doute, primordiale » (#59). Un peu plus loin, on peut lire : « Il me paraît important que soit bien compris le lien entre la catéchèse et la théologie... Et il faudrait en dire autant de l'herméneutique en exégèse... (#61). » Le texte ne va pas jusqu'à préciser en quoi ces trois disciplines se distinguent formellement l'une de l'autre. Il ne définit pas leur complémentarité. Mais, pour affirmer leurs relations nécessaires, il en parle comme de trois réalités distinctes. Le concept de « relation » implique en effet le concept de pluralité.

LA PÉDAGOGIE DE LA FOI

En quoi consiste la spécificité de la catéchèse? La question peut se poser autrement. Parmi les nombreux concepts qu'on utilise pour identifier la catéchèse, en est-il un qui puisse jouer le rôle de concept intégrateur?⁴ Un tel concept pourrait en effet définir essentiellement la catéchèse et rendre compte de sa spécificité. Or il paraît possible, au moins par déduction, de trouver ce concept intégrateur dans l'exhortation apostolique de Jean-Paul II, au paragraphe 58 : *il s'agit de la pédagogie de la foi*. Cette pédagogie peut être appelée « pédagogie divine », parce que c'est une pédagogie qui nous vient de Dieu : c'est la pédagogie de Dieu en tant qu'auteur de la Révélation.

4. Un tel concept est ainsi appelé à cause de son rôle d'unification ou d'organisation ; c'est le concept autour duquel s'unifie la discipline. À un certain point de vue, il pourrait être dit objet formel.

« L'originalité irréductible de l'identité chrétienne a pour corollaire et condition une pédagogie non moins originale de la foi. Parmi les nombreuses et prestigieuses sciences de l'homme qui connaissent de nos jours un immense progrès, la pédagogie est certainement l'une des plus importantes... *Or, il y a aussi une pédagogie de la foi et l'on ne dira jamais assez ce qu'une telle pédagogie de la foi peut apporter à la catéchèse. Il est normal en effet d'adapter au profit de l'éducation de la foi les techniques perfectionnées et éprouvées de l'éducation tout court. Il importe cependant de tenir compte à chaque instant de l'originalité foncière de la foi. Quand on parle de pédagogie de la foi, il ne s'agit pas de transmettre un savoir humain, même le plus élevé; il s'agit de communiquer dans son intégrité la Révélation de Dieu. Or, Dieu lui-même, tout au long de l'histoire sainte et surtout dans l'Évangile, s'est servi d'une pédagogie qui doit rester un modèle pour la pédagogie de la foi (#58)⁵. »*

Le texte pontifical affirme l'existence d'une « pédagogie divine ». Il identifie au moins deux composantes utiles à l'explication de ce concept. D'abord, cette pédagogie est proportionnée à l'objectif de la catéchèse. Deuxièmement, Dieu, comme auteur de la Révélation, s'est lui-même servi d'une pédagogie.

Il est donc possible de parler d'une pédagogie qui soit propre à la catéchèse. En effet, l'originalité de cette pédagogie lui vient de son adaptation au contenu et à l'objectif de la catéchèse : la Révélation de Dieu à transmettre dans son intégrité, et la vie de foi à susciter et à développer. Tout comme la Révélation et la vie de foi possèdent une dimension surnaturelle au niveau de leur essence même, ainsi doit-il en être de la pédagogie adaptée à l'enseignement de cette Révélation en vue d'éduquer cette vie de foi. Il doit en effet y avoir une proportion entre la fin et les moyens : « L'originalité irréductible de l'identité chrétienne a pour corollaire et condition une pédagogie non moins originale de la foi... Quand on parle de pédagogie de la foi, il ne s'agit pas de transmettre un savoir humain, même le plus élevé (#58). »

Puisque cette pédagogie doit être proportionnée à son objet et à son but, lesquels sont au-dessus de tout « savoir humain, même le plus élevé », il faut comprendre que la pédagogie propre à la catéchèse possède une efficacité surnaturelle. Par définition, une telle efficacité ne peut être fournie à la pédagogie catéchétique par les sciences humaines de l'éducation; elle doit venir d'En Haut, de Dieu lui-même en tant qu'auteur de la Révélation. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le texte pontifical soit amené à cette affirmation capitale : « Or, Dieu lui-même, tout au long de l'histoire sainte et surtout dans l'Évangile, s'est servi d'une pédagogie qui doit rester un modèle pour la pédagogie de la foi (#58). »

La pédagogie de la foi ainsi comprise peut remplir le rôle de concept intégrateur, lorsqu'il s'agit de définir la catéchèse et de rendre compte de sa spécificité : c'est ce concept qui unifie en un tout organique les connaissances, les habiletés et les attitudes qui constituent la catéchèse.

En effet, d'après ce qui précède, l'essentiel de la formation d'un catéchète doit être la découverte de la pédagogie divine (connaissances), qu'il faut apprendre à mettre en œuvre dans la pratique de la catéchèse (habiletés). L'acquisition de ces

5. Le texte est souligné par l'auteur.

connaissances et de ces habiletés est elle-même rendue possible par le développement des attitudes correspondantes. Le texte pontifical identifie plusieurs de ces attitudes, sans cependant en faire une énumération exhaustive (##6,8, 24). La catéchèse, comme toute discipline pratique, est en effet constituée par un ensemble cohérent de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.

En catéchèse, on n'étudie pas que la « pédagogie de la foi ». Cependant, la pédagogie divine devient l'angle sous lequel tout est étudié ou intégré. On y étudie la Révélation, bien sûr, dans ses différentes formes d'expression. Mais l'angle sous lequel on étudie la Bible, la tradition, l'expérience chrétienne, c'est toujours en quelque sorte la « valeur pédagogique » de tel ou tel élément de Révélation. Un catéchète connaît la Révélation ; il sait quoi enseigner. Mais il découvre la Révélation en découvrant la pédagogie intrinsèque à la Révélation, c'est-à-dire la capacité que recèle la Révélation de parler au cœur de l'homme. Un catéchète connaît aussi les sciences de l'éducation et il possède l'art de les appliquer ; mais il étudie ces disciplines dans une optique tout à fait originale, en autant qu'elles peuvent l'aider à incarner la pédagogie de la foi dans les multiples contextes concrets où se fait la catéchèse. Un catéchète se doit aussi de connaître les principales données des sciences humaines, telles que la philosophie, l'anthropologie culturelle, la sociologie, la psychologie ; mais encore là, cette étude est menée dans une optique originale, en autant que ces disciplines peuvent l'aider à connaître la situation existentielle où l'appel de la pédagogie divine doit rejoindre l'homme contemporain.

Dans la logique du paragraphe 58 de l'exhortation apostolique « sur la catéchèse en notre temps », il est donc possible de considérer le concept de « pédagogie divine » (ou pédagogie de la foi) comme un concept intégrateur permettant de définir la catéchèse comme discipline spécifique. Du même coup, ce concept intégrateur rend possible une organisation de la discipline catéchétique en un tout cohérent.

La pédagogie de la foi n'agit évidemment pas automatiquement. Découvrir la pédagogie divine dans la Révélation, c'est l'expérimenter ; c'est vivre une expérience spirituelle. Cela ne va pas sans certaines attitudes de base. Il en va de même quand il s'agit de catéchiser selon la pédagogie divine ; ayant lui-même connu expérimentalement la pédagogie divine, le catéchète guide le catéchisé en le conviant à adopter les mêmes attitudes que les siennes pour faire le même cheminement.

À la lumière de ce qui précède, il ne faut pas s'étonner que le texte pontifical affirme aussi la spécificité de la catéchèse en regard de ce qu'il est convenu d'appeler « les sciences humaines de la religion ». Jean-Paul II y va sans détour. Ce type d'enseignement n'est pas la catéchèse. Pourquoi ? Il n'est pas fait dans une attitude de foi. « De toute façon, ces manuels ne sauraient évidemment être considérés comme des ouvrages catéchétiques : il leur manque pour cela le témoignage de croyants exposant la foi à d'autres croyants, et la compréhension des mystères chrétiens et de la spécificité catholique saisis de l'intérieur de la foi (#34). »

LE CONTENU DE LA CATÉCHÈSE

Au sujet du contenu de la catéchèse, le texte pontifical rappelle avec force son unité christocentrique et son caractère existentiel. Il insiste aussi sur son originalité,

qui distingue essentiellement de toute discipline humaine la catéchèse. Cependant, il est évident que le Souverain Pontife a constamment une préoccupation majeure au sujet du contenu de la catéchèse : il est soucieux d'en assurer l'intégrité. Ce n'est qu'au paragraphe 30 que ce souci est affirmé explicitement pour la première fois ; mais on le sent constamment présent tout au long de l'exhortation (###6, 7, 21, 28-34, 56-61). Ce souci de l'intégrité du contenu de la catéchèse se manifeste particulièrement dans les nombreux passages où le Souverain Pontife rappelle le caractère d'enseignement (et d'enseignement systématique) que doit présenter la catéchèse. Il faut bien comprendre cette insistance du texte pontifical ; c'est là en effet une question importante, non seulement pour la pratique de la catéchèse, mais aussi pour la compréhension de la nature de la catéchèse.

Jean-Paul II réaffirme avec beaucoup d'insistance que, même si elle est une activité pastorale de l'Église, la catéchèse possède sa spécificité et se distingue de toute autre forme de pastorale *en ce qu'elle est un enseignement*. Cette affirmation est maintes fois répétée tout au long de l'exhortation ; mais elle a une force particulière au paragraphe 18. Pour le Saint Père, la catéchèse est *toujours* un enseignement ; cet enseignement a *toujours* un but d'éducation de la vie de foi, et il est donné « *en général* » d'une façon organique et systématique.

Que la catéchèse soit un enseignement, cela peut sembler une vérité de La Palice. Mais dans la pratique, il arrive bien souvent que la catéchèse ne soit plus du tout un enseignement. Ce phénomène est assez étonnant à première vue ; mais on comprend plus facilement qu'il ait pu se produire, quand on considère le contexte du renouveau catéchétique contemporain. Il y a eu d'abord cette réaction bien connue contre une certaine forme d'enseignement catéchétique « par questions et réponses ». Toute l'importance était donnée à la mémorisation. Plus ou moins consciemment, plusieurs catéchètes en sont venus à identifier tout « enseignement » avec cette forme d'enseignement. Il n'est pas étonnant que ces gens manifestent une résistance quasi émotionnelle à donner à leur catéchèse sa dimension essentielle d'enseignement. D'autres catéchètes, sans manifester la même attitude de réaction, ont cependant été fortement marqués par l'enrichissement qu'apportait à l'objectif de leur science le renouveau catéchétique : l'éducation de la vie de foi. Ils en sont venus à ne retenir que cet objectif de vie, oubliant que ce qui est propre à la catéchèse, c'est de concourir à l'éducation de la vie de foi par le biais d'un enseignement. Leur catéchèse est devenue un effort d'éducation de la vie de foi, bien sûr ; mais elle ne se distinguait plus de l'animation pastorale en général.

Cette confusion a été accentuée par la nécessité d'inventer une catéchèse extrascolaire. Pour plusieurs, renoncer à l'enseignement scolaire a trop souvent signifié renoncer à l'enseignement tout court. Enfin, le manque de formation adéquate de nombreux catéchètes a pu expliquer aussi cette évacuation de la dimension enseignement dans leur catéchèse. Ils ont en effet à suivre des programmes, à utiliser des manuels conçus selon le renouveau catéchétique et qui, par conséquent, intègrent la dimension enseignement d'une façon bien différente de celle qu'avaient adoptée les programmes antérieurs et les manuels qui entassaient les « questions et réponses ». Comme ils n'avaient pas la formation voulue pour utiliser les nouveaux instruments,

trop souvent ces catéchètes n'y discernaient pas la dimension enseignement que possédaient ces ouvrages.

Mais comment comprendre la dimension didactique de la catéchèse? Pour répondre à cette question, il faut se rappeler que l'enseignement catéchétique poursuit un objectif qui dépasse le niveau de la connaissance et se situe au niveau de la vie de foi. Il s'agit donc d'un enseignement éducatif: «La catéchèse est une éducation de la foi des enfants, des jeunes et des adultes, qui comprend spécialement un enseignement de la doctrine chrétienne, donné en général de façon organique et systématique, en vue de les initier à la plénitude de la vie chrétienne (#18).» Cette nature propre de l'enseignement catéchétique lui vient de son contenu original (# 5) et de sa pédagogie particulière (# 58).

Il est évidemment opportun de rappeler le caractère didactique de la catéchèse; mais l'enseignement catéchétique n'est pas n'importe quelle forme d'enseignement. L'enseignement propre à la catéchèse est conditionné par son contenu: la connaissance d'une personne et d'un événement existentiel obéit à des lois précises. L'enseignement catéchétique est conditionné aussi par son objectif et par sa pédagogie. En particulier, il faut rappeler ici que l'enseignement de la Révélation chrétienne ne peut avoir pour objectif l'éducation de la vie de foi sans intégrer l'éducation des attitudes essentielles à la vie de foi authentique. Voilà pourquoi les cheminement d'ensemble d'une catéchèse intégrale comporte des temps forts, différents et complémentaires les uns des autres. Tantôt l'insistance est mise sur la transmission proprement dite de connaissances, même sur la mémorisation. Tantôt l'insistance est mise sur l'éducation des attitudes fondamentales du croyant. Tantôt les deux objectifs ne sont pas séparés; ils sont poursuivis ensemble, l'un par l'autre. C'est à cette dernière synthèse que visent la plupart des manuels du renouveau catéchétique. Est-il nécessaire de rappeler que l'éducation des attitudes fondamentales du croyant n'inclut pas seulement des attitudes surnaturelles, mais d'abord des attitudes naturelles et bien humaines?

Par conséquent, lorsque les catéchètes font porter leur effort principalement sur le développement des attitudes nécessaires à la vie de foi, ils ne se situent pas en marge de l'enseignement catéchétique proprement dit. Leur activité est une dimension essentielle d'un enseignement qui, par définition, est un enseignement éducatif de la vie de foi.

D'ailleurs, ces considérations nous aident à comprendre toute la portée de ce que dit le texte pontifical au sujet du caractère systématique de la catéchèse. Le Souverain Pontife rappelle avec insistance que l'intégrité du contenu de la catéchèse ne peut être assurée sans une organisation systématique de ce contenu. Mais en quoi consiste cette systématisation? Il est évident qu'elle peut varier à l'infini, selon un concours de circonstances en perpétuelle mouvance. Ainsi, une étape de la catéchèse orientée vers l'explication des textes du Magistère ne pourrait pas être systématisée de la même façon qu'une autre étape de la catéchèse centrée sur des expériences existentielles telles que vécues «ici et maintenant» par les catéchisés. Aussi le texte pontifical, avec beaucoup de réalisme, fournit quatre points de repère pour aider la catéchèse à garder le juste milieu entre une systématisation conceptuelle et universelle, et une pure improvisation. Toute forme de catéchèse peut rencontrer ces quatre conditions,

sans pour autant perdre sa capacité d'adaptation aux circonstances concrètes où elle se fait. En effet, selon Jean-Paul II, pour être systématique, un enseignement catéchétique doit être a) « un enseignement non pas improvisé mais systématique, selon un programme qui lui permette d'arriver à un but précis ; b) un enseignement qui porte sur l'essentiel sans prétendre aborder toutes les questions disputées ni se transformer en recherche théologique ou en exégèse scientifique ; c) un enseignement assez complet, toutefois, qui ne s'arrête pas à la première annonce du mystère chrétien, tel que nous l'avons dans le kérygme ; d) une initiation chrétienne intégrale, ouverte à toutes les composantes de la vie chrétienne (#21). »

Chacune de ces conditions appelle évidemment des développements qui dépasseraient les limites de cette étude. Rappelons cependant que ces quatre conditions doivent s'appliquer à une catéchèse globale, à l'ensemble de la démarche catéchétique qui, dans des conditions normales, doit conduire à une foi adulte. En effet, d'après Jean-Paul II lui-même, la discipline catéchétique ne se réfère pas seulement à la catéchèse faite d'une façon systématique ; elle inclut également la première annonce de l'Évangile (kérygme) (#19), ainsi qu'une certaine catéchèse occasionnelle, faite en de multiples occasions « en relation avec la vie personnelle, familiale, sociale ou ecclésiale, qu'il faut savoir saisir... (#21). » Ces distinctions sont particulièrement importantes dans l'élaboration de la catéchèse comme discipline spécifique et dans la formation des catéchètes. Ce serait en effet un appauvrissement irréparable que d'insister sur l'une de ces trois formes de catéchèse au point de minimiser les deux autres. Du même coup, l'identification de ces trois formes de catéchèse et de leur complémentarité nécessaire permet à chaque catéchète de reprendre confiance en la valeur de ce qu'il fait, en situant son champ d'action immédiat dans une vision enfin élargie du champ de la catéchèse. Aussi faut-il voir comme une autre étape importante de l'histoire contemporaine de la catéchèse les affirmations de ce document pontifical au sujet de l'existence, de la nature et de la complémentarité des *trois grandes dimensions du champ de la catéchèse : l'annonce kérygmaticque, la catéchèse systématique et la catéchèse occasionnelle.*

LA PRATIQUE DE LA CATÉCHÈSE

L'exhortation apostolique « sur la catéchèse en notre temps » contient aussi plusieurs orientations concernant la pratique de la catéchèse. Même si ces orientations sont moins fondamentales que ce qui concerne la nature de la catéchèse, elles ne sont pas moins nécessaires à l'orientation du renouveau catéchétique contemporain. Elles concernent la formation des catéchètes, la méthodologie et la différenciation des approches catéchétiques.

À propos de la formation des catéchètes, le texte pontifical rappelle d'abord la nécessité d'une compétence éprouvée. Un catéchète ne s'improvise pas ; il est le résultat d'un effort de formation poursuivi par un « personnel qualifié » (#15). Cette compétence comporte des attitudes, que le texte pontifical identifie explicitement (##6, 8, 24). Mais la compétence d'un catéchète comprend aussi un corps de connaissances et d'habiletés que nous avons décrit plus haut, lorsque nous avons étudié la spécificité de la catéchèse. Dans cette perspective, la formation d'un

catéchète ne paraît pas moins exigeante que la formation d'autres enseignants, bien au contraire. Pourrait-on se contenter alors d'une formation à des « disciplines connexes »? Ou encore, comment pourrait-on se contenter de cours intensifs préparant à enseigner des manuels ou des programmes particuliers, sans donner une formation de base en catéchèse?

Au sujet de la méthodologie, l'exhortation insiste bien entendu sur l'originalité de la pédagogie catéchétique; mais sans croire pour autant qu'elle puisse se passer des acquisitions des sciences pédagogiques: « Il est normal, en effet, d'adapter au profit de l'éducation de la foi les techniques perfectionnées et éprouvées de l'éducation tout court » (#58). Le Souverain Pontife identifie explicitement certains défis d'ordre méthodique que les catéchètes doivent relever: les manuels et les catéchismes (##34, 39, 50), le problème de la mémorisation (#55), et l'élaboration des voies nouvelles pour une catéchèse autre que la catéchèse poursuivie en milieu scolaire (##46-48, 67, 68, 70, etc.).

À ce sujet, le texte pontifical contient une invitation pressante à faire preuve d'imagination novatrice pour réaliser une différenciation urgente des approches catéchétiques. Il y a d'abord lieu de différencier la catéchèse selon les cultures, ce qui implique la nécessité de bien comprendre la culture des catéchisés et ses formes d'expression privilégiées (#53), ainsi que les caractéristiques du monde où les catéchisés sont appelés à vivre (## 56-58). Voilà pourquoi les programmes de formation des futurs catéchètes comportent nécessairement une dimension « connaissance de l'homme contemporain », qui s'inspire généralement des sciences de l'homme, telles que la sociologie et la psychologie sociale synthétisées dans une perspective philosophique. On peut aussi considérer une différenciation de la catéchèse selon les âges [petits enfants, adolescents, jeunes adultes (##35-40, 43)] et selon les situations: [handicapés, catéchumènes, baptisés sans soutien religieux, etc. (##41, 42, 44, 45)].

Il est une autre différenciation de la catéchèse que souligne l'exhortation de Jean-Paul II. Elle constitue un défi considérable et urgent à relever, du moins au Québec: c'est l'élaboration d'approches catéchétiques adaptées à des auditoires autres que ceux du milieu scolaire. Sans doute, il ne s'agit pas de négliger la catéchèse en milieu scolaire (#69); mais elle n'est pas tout. Et lorsqu'on élabore une catéchèse « extra-scolaire », il faut élaborer des démarches réellement originales, et non seulement des adaptations plus ou moins déguisées de la catéchèse scolaire. Le texte de l'exhortation souligne en particulier les perspectives nouvelles ouvertes par le développement des moyens de communication sociale (#46), qui permettent d'utiliser des moyens nouveaux et d'atteindre les auditoires les plus vastes et les plus diversifiés. À un autre point de vue, le Souverain Pontife souligne « le problème central de la catéchèse aux adultes » (#43). Ce champ est immense; il recèle une diversité presque infinie, et il est par définition extra-scolaire. Il serait beaucoup trop long d'analyser ici le programme que le Souverain Pontife propose au mouvement catéchétique (voir surtout #35-49, 67-72). Cette analyse a cependant besoin d'être faite, et nécessitera une étude au moins aussi longue que celle-ci.